



1er octobre 2009 : Alain Nicaise, Directeur général adjoint chargé du pôle architecture et environnement au Conseil Général 94, contacte Pierre Cousin :

**Témoignage de Pierre Cousin**  
éleveur d'ânesses (94),  
nouvellement installé à  
Chennevières-sur-Marne (94).



le Département travaille sur la rédaction d'un bail rural pour la ferme des Bordes. Très bonne nouvelle pour Pierre : cela signifie que son projet est accepté et qu'il va pouvoir s'installer dès la mi-décembre en tant qu'éleveur d'ânesses.

## Que t'a promis exactement le Conseil Général ?

Ils doivent me livrer : un magasin, en bordure de route, raccordé à l'eau et à l'électricité, une parcelle de 12 ha clôturée, dont 2,8 ha dans le parc départemental des Bordes et, en 2010, un laboratoire pour lyophiliser mon lait.

C'est intéressant pour moi et le département y voit son intérêt. Ils cherchaient un porteur de projet pour revitaliser cet endroit en friche. Plusieurs aspects de mon projet leur ont plu : le côté bio, le volet pédagogique et enfin un projet à moyen terme (~ 3 à 5 ans) d'asinothérapie. Il s'agit de techniques thérapeutiques pour les handicapés mentaux, le contact avec l'âne pouvant débloquent certaines appréhensions.

## Depuis combien de temps travailles-tu sur ce projet et comment la situation s'est-elle débloquée ?

Il y a un an, l'AEV m'a informé que le CG 94 cherchait des porteurs de projets. Le 22 janvier, je prenais contact avec la personne chargée du dossier. Il a fallu les convaincre, ça a été long mais j'ai été beaucoup soutenu : par l'AEV, d'abord, qui a convaincu le Conseil Régional de m'aider. Terre de Liens, AMAP IdF et le GAB m'ont également appuyé. Enfin, AS 77 m'a aidé dans le montage de mon dossier économique et l'Arasea accompagne mon parcours à l'installation.

## Tu vendes déjà des produits à base de lait d'ânesses, que va changer cette décision pour toi ?

Pas mal de choses, je vais enfin pouvoir m'installer véritablement. Jusque là, j'ai 6 bêtes sur un pré d'1,6 ha avec une autorisation orale de pâture. A terme, j'aurai 25 à 30 bêtes et un bail rural à long terme. Avec le lait des ânesses, je fais des cosmétiques et je compte vendre le lait cru à la ferme. Quand je pourrai lyophiliser le lait, je pense le commercialiser sur place, à des magasins mais aussi à des maternités.

## Souhaites-tu rencontrer les agriculteurs bio d'Ile de France, travailler avec eux ?

Dans ma boutique à la ferme, je souhaite vendre des produits bio, dans l'idéal Nature&Progrès qu'on ne retrouve pas dans les autres magasins (ex. : préparations artisanales, "zentos", assemblages d'huile...). Je cherche des produits de qualité exclusivement. Pour cela, je veux connaître les producteurs et les produits, savoir comment ils sont faits ... Je lance donc un appel à tous les agriculteurs bio franciliens !

Par ailleurs, je suis toujours preneur de conseils d'agriculteurs bio expérimentés sur la pâture et les pratiques d'élevage. Pour moi, les journées d'échanges sur le sujet, organisées par le GAB et l'ERE, sont très importantes.

A part ça, j'invite tous les agriculteurs bio d'Ile de France à venir me rendre visite sur ma ferme. En plus, l'exploitation sera accessible en transport en commun (bus 206 et 308) !